La Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées

Un réseau d'amis pour les musées sur tout le territoire

Une fédération nationale pour vous représenter, vous accompagner, vous faire connaître

La Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées (FFSAM), **créée en 1973**, fédère près de **300 associations d'Amis de Musées** qui accompagnent 350 musées dans leurs missions, dont 300 musées de France, et sont implantés dans 230 localités.

La fédération nationale a le double rôle de porter les préoccupations communes des Amis de Musées auprès des acteurs institutionnels et de constituer un réseau d'information et d'échanges d'expériences au profit des associations membres et de leur développement.

- **La FFSAM représente** l'ensemble de ses associations membres, aussi diverses soient-elles, auprès des institutions nationales et en particulier du ministère de la Culture avec lequel elle collabore, pour une relation fructueuse entre musées et Amis de Musées et une reconnaissance de leur rôle de partenaire des musées ;

- **La FFSAM anime** un réseau d'associations très diverses (par leur taille, thématique, implantation géographique), favorise les échanges d'expériences et renforce les liens entre Amis de Musées sur l'ensemble du territoire. En tant que membre de la Fédération Mondiale des Amis de Musées, la FFSAM facilite également les échanges entre Amis de Musées français et étrangers ;

- **La FFSAM conseille** les associations en cours de création et informe ses membres sur les bonnes pratiques associatives, à travers notamment son pôle juridique et fiscal. Elle propose régulièrement des formations sur les sujets propres au bon fonctionnement des associations (fiscalité, bénévolat, assurance…)

- **La FFSAM accompagne** ses membres sur différents projets, notamment la création de sections jeunes au sein des associations, en donnant des clefs et des méthodes de manière à motiver et inciter les jeunes adultes (étudiants ou jeunes actifs) à rejoindre les associations d'Amis de Musées ;

- **La FFSAM communique** sur les actions des Amis de Musées au moyen de :
  - sa revue *L'Ami de Musée*, qui présente des articles sur la vie des associations et de leurs musées, adressée aux membres, élus, DRAC, journalistes…
  - son site internet où chaque association est représentée
  - son infolettre régulière
  - son compte Twitter qui relaie des informations et événements de la Fédération et associations membres, ainsi que l'actualité muséale.

Les Groupements régionaux, entre coopération et complémentarité

Pour accompagner la décentralisation de la culture dans les années 80, la FFSAM développe une politique de mise en place systématique des groupements régionaux d'Amis de Musées au début des années 2000.

Les groupements ont été créés dans le but de servir de relais entre le niveau national et les niveaux locaux et permettre des échanges et des rencontres entre associations d'une même région administrative.

Les groupements régionaux ont des modes de fonctionnement propres mais s'accordent sur des objectifs communs :

- regrouper les associations membres de la FFSAM dans la région ;
- établir des contacts réguliers entre les associations d'Amis de Musées de la région, mieux se connaître et favoriser les échanges d'informations et toute forme de coopération ;
- faire remonter plus efficacement l'information de la base vers la Fédération et contribuer au projet fédéral grâce à la participation des présidents de groupements régionaux au conseil d'administration de la FFSAM ;
- exprimer la voix des associations d'Amis au niveau local et régional, faire connaître l'ensemble de leurs actions et leur rôle de partenaire des musées auprès des différentes instances culturelles, pour une meilleure reconnaissance et représentation ;
- établir des relations avec toutes les autres associations culturelles de la région.

Par ailleurs les groupements régionaux constitués s'engagent à faire adhérer à la FFSAM les associations regroupées au sein des groupements.

Ces objectifs ont été rappelés dans le **Projet d'avenir de la Fédération** adopté à l'unanimité en décembre 2020 par son conseil d'administration, où sont représentés les groupements. Les actions communes organisées par les groupements qui servent la cohésion des associations, sont approuvées par la Fédération, sans se substituer au travail réalisé au sein de la Fédération, qui se situe à un échelon national.

Les groupements régionaux constitués

* Groupement Auvergne Rhône-Alpes des Amis de Musées
* Groupement des Associations d'Amis de Musées de Bourgogne-Franche Comté
* Groupement des Associations d'Amis de Musées de la Région Bretagne
* Groupement des Amis des Musées de la Région Centre Val-de-Loire
* Fédération Régionale des Amis des Musées des Hauts-de-France
* Groupement Régional des Associations d'Amis de Musées de la Région Ile-de-France
* Groupement Régional des Associations d'Amis de Musées de Normandie
* Groupement des Associations d'Amis de Musées de la Région Occitanie
* Groupement des Associations d'Amis de Musées Région Provence Alpes Côte d'Azur
* Groupement des Associations d'Amis de Musées de la Région Limousin et Poitou-Charentes

**Être membre de la FFSAM c'est appartenir à un réseau d'Amis de Musées,
créer des liens et échanger sur les actions et expériences des uns et des autres,
au niveau régional, national et international.**

www.ffsam.org / twitter.com/FFAmisdemusees
16-18, rue de Cambrai – 75019 PARIS
T. 01 42 09 66 10 / info@amis-musees.fr